

# RAPPORT ANNUEL

Exercice au 29 mars 2019



## OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM

FCP Obligations et autres titres de créances libellés en euro

### **Commercialisateur**

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

### **Société de Gestion**

OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

### **Dépositaire et Conservateur**

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

### **Gestion administrative et comptable :**

SOCIETE GENERALE - 29 Boulevard Haussmann - 75009 Paris

## Sommaire

Rapport de Gestion

Comptes Annuels  
au 29 mars 2019

Rapport du Commissaire  
aux Comptes

## ORIENTATION DE GESTION

### Objectif de gestion

Le Fonds a pour objectif de gestion de réaliser une performance supérieure à l'indice EONIA capitalisé quotidiennement, sur la durée de placement recommandée par une exposition aux produits de taux en mettant en œuvre une approche ISR.

### Indicateur de référence

L'indicateur de référence auquel l'investisseur pourra comparer la performance du Fonds est le taux EONIA capitalisé quotidiennement. L'indice EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro, il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque européen. Conformément au Règlement Européen Benchmark, EMMI le fournisseur de l'indicateur de référence n'est pas inscrit sur le registre de l'ESMA. Pour toute information complémentaire sur l'indice EONIA capitalisé, veuillez-vous référer au site internet du fournisseur : <https://www.emmi-benchmarks.eu/euribor-eonia-org/about-eonia.html> La Société de gestion est en mesure de remplacer l'indicateur de référence s'il subissait des modifications substantielles ou cessait d'être fourni.

### Stratégie de gestion

Le portefeuille est construit et géré sur la base d'une analyse quantitative et qualitative de l'univers d'investissement, afin d'intégrer au Fonds les valeurs jugées en adéquation avec les objectifs et contraintes de gestion.

Le Fonds a pour objectif de tirer parti :

- De l'évolution des taux courts en période de changement de cycle monétaire ; Il s'agira pour les gérants de piloter activement la sensibilité du Fonds. Ainsi dans le cas où le scénario des gérants privilégie une hausse des taux, la sensibilité du Fonds sera réduite de façon à diminuer l'impact de la hausse attendue sur la valeur liquidative. Inversement lorsque le scénario anticipe une baisse des taux directeurs la sensibilité sera augmentée afin de bénéficier de l'appréciation des titres à taux fixe.

La sensibilité du Fonds évoluera dans une fourchette allant de 0 à 2.

- D'une gestion active des émetteurs entrant dans la composition du portefeuille. L'évolution des spreads de crédit (marges de crédit existant entre les titres émis par des entités privées et ceux émis par des Etats) aura un impact important sur l'évolution de la valeur liquidative. Le choix des émetteurs sur lesquels le Fonds est investi entre donc pour une part importante dans la construction de la performance attendue. La sélection des émetteurs individuels fait appel à l'expertise combinée des analystes crédit d'OFI AM (analyse fondamentale) et des gérants crédit (analyse de marché), ainsi qu'à une analyse quantitative afin de sélectionner les émetteurs en adéquation avec les contraintes de gestion et offrant le meilleur potentiel d'appréciation. Il convient de noter qu'il n'y a pas d'investissement sur les émetteurs souverains.

Dans le cadre de sa gestion, le gérant sélectionnera des titres dont la maturité est de maximum trois ans.

Ces stratégies pourront être mises en œuvre simultanément dans le Fonds.

Le gérant complète, concomitamment à l'analyse financière, son étude par l'analyse de critères extra financiers afin de privilégier une sélection « Investissement Socialement Responsable » (ISR) des sociétés en portefeuille. Cette étude est réalisée en prenant en compte des éléments Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance, c'est-à-dire :

- Dimension Environnementale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur l'environnement : changements climatiques, ressources naturelles, financement de projets, rejets toxiques, produits verts ;
- Dimension Sociétale : impact direct ou indirect de l'activité de l'émetteur sur les parties prenantes : salariés, clients, fournisseurs et société civile, par référence à des valeurs universelles (notamment : droits humains, normes internationales du travail, impact environnementaux, lutte contre la corruption...);
- Dimension de Gouvernance : ensemble des processus, réglementations, lois et institutions influant la manière dont la société est dirigée, administrée et contrôlée.

L'équipe d'analyse ISR définit un référentiel sectoriel des enjeux clés (Environnement, Social, Gouvernance listés ci-dessus), en sélectionnant pour chaque secteur d'activité les enjeux ESG les plus importants pour ce secteur. A partir du référentiel sectoriel d'enjeux clés, une Note ESG est calculée par émetteur qui comprend d'une part les notes des enjeux clés (avec une pondération de 70% pour les enjeux Environnementaux et Sociaux et de 30% pour la Gouvernance), d'éventuels malus liés à des controverses non encore intégrées dans les notations des enjeux clés et d'éventuels bonus liés à l'analyse des enjeux clés. Cette note ESG est calculée sur 10.

Sur OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM, l'univers analysé éligible est défini par la limitation des sociétés présentant les moins bons Scores ISR (Scores Best In Class établis par notre Pôle ISR) de l'ensemble des émetteurs couverts par une analyse ESG (émetteurs privés internationaux soit environ 2700 actuellement, désignés ci-après par le terme « univers analysé »).

Le portefeuille sera composé au minimum : de 60 % des deux meilleures catégories ISR (Leaders et Impliqués) et de 75 % des trois meilleures catégories ISR (Leaders, Impliqués et Suiveurs).

Le Fonds adhère au Code de Transparence AFG Eurosif pour les fonds ISR ouverts au public, et est disponible sur le site internet [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr)

Le Fonds pourra investir Jusqu'à 110 % maximum de l'actif du Fonds en titres de créances, obligations et instruments du marché monétaire. Il s'agit principalement d'obligations et de titres de créances négociables, y compris obligations convertibles (dans une limite de 10 % de l'actif du FCP), listés sur un marché réglementé d'un pays de l'OCDE (la zone prépondérante d'investissement restant la zone euro) libellés en euro et émis par des entreprises privées ou publiques.

Les titres acquis en portefeuille, ou à défaut leurs émetteurs, doivent être notés « Investment Grade » selon la politique de notation mise en place par la Société de Gestion. Cette politique de notation des titres de créance prévoit une règle unique en matière d'attribution de notation long terme des titres obligataires. En application de cette politique, une notation est déterminée en fonction des notes attribuées par une ou des agences reconnues et de celle issue des analyses de l'équipe d'Analyse Crédit de la Société de Gestion.

En cas de dégradation en catégorie "non investment grade" de la notation d'un titre attribuée selon la politique de notation retenue, le gérant aura la possibilité de conserver le portefeuille en l'état sous réserve d'un accord de l'analyse crédit ou du risk management, sinon il devra prendre toute action corrective pour respecter à nouveau ses engagements de composition du portefeuille dans un délai maximum de trois mois. Le Fonds pourra détenir des titres "non investment grade" (selon la notation des agences ou l'analyse interne de la Société de Gestion ou qui ne bénéficient d'aucune notation) dans la limite globale de 10% de son actif net.

Le Fonds peut intervenir sur les marchés financiers à terme réglementés français ou étrangers (contrats futures et options) et effectuer des opérations de gré à gré (swap, caps et floors, options, et forward) dans le cadre de son objectif de gestion.

Le Fonds pourra investir également en instruments du marché monétaire (dont 10% maximum de l'actif en euro commercial paper) dans le cadre du placement de la trésorerie.

Pour les taux d'intérêt, les gérants pourront utiliser les instruments financiers à terme négociés de gré à gré ou sur un marché réglementé aussi bien pour des besoins de couverture, que pour des besoins d'exposition.

Pour les changes, les gérants pourront utiliser les instruments dérivés (swaps, forward, options ou contrats) pour des besoins de couverture du risque de devise.

Les gérants pourront également recourir à l'achat ou à la vente d'instruments financiers à terme répondant aux caractéristiques des dérivés de crédit (credit default swap) définis par les conventions-cadre de place française (FBI) ou internationale (ISDA).

L'exposition du Fonds aux dérivés de crédit ne pourra excéder 100% de l'actif net.

Le Fonds peut être exposé dans des proportions minoritaires aux obligations convertibles lorsque ces dernières offrent des opportunités plus attractives que les obligations sus citées. Généralement, la sensibilité action, au moment de l'acquisition de ces obligations convertibles, est négligeable mais l'évolution des marchés peut faire apparaître une sensibilité action résiduelle.

### Profil des risques

Le Fonds sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Le Fonds est un fonds classé « Obligations et autres titres de créances libellés en euro », et par conséquent, l'investisseur est principalement exposé aux risques suivants :

#### Risque de perte en capital

L'investisseur est averti que la performance du Fonds peut ne pas être conforme à ses objectifs et que son capital peut ne pas lui être intégralement restitué, le Fonds ne bénéficiant d'aucune garantie ou protection du capital investi.

#### Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative du Fonds. La sensibilité du FCP peut varier entre 0 et 2.

#### Risque crédit

Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur qui aura un impact négatif sur le cours du titre et donc sur la valeur liquidative du Fonds. L'utilisation de dérivés de crédit peut accroître ce risque.

#### Risque d'engagement

Le FCP peut utiliser des produits dérivés en complément des titres en portefeuille avec un engagement global de 200% maximum de l'actif. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative du FCP pourrait connaître une baisse plus significative.

#### Risque lié à l'investissement dans des obligations convertibles

La valeur des obligations convertibles dépend de plusieurs facteurs : niveau des taux d'intérêts, évolution du prix des actions sous-jacentes, évolution du prix du dérivé intégré dans l'obligation convertible. Ces différents éléments peuvent entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds. Si les actions sous-jacentes des obligations convertibles et assimilées, les actions détenues en direct dans le portefeuille ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé baissent, la valeur liquidative pourra baisser. Le risque actions demeure accessoire dans ce Fonds.

#### Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par le Fonds d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement le Fonds à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement.

De façon accessoire, l'investisseur peut également être exposé aux risques suivants :

#### Risque de change

Le risque de change est dû aux investissements dans une autre devise que l'euro, il demeure accessoire dans ce Fonds.

#### Risque d'actions

Il s'agit du risque de variation des cours des actions auxquelles le portefeuille est exposé. Le Fonds peut s'exposer dans des proportions minoritaires aux obligations convertibles lorsque ces dernières permettent d'offrir des opportunités plus attractives que les obligations sus citées. Principalement, la sensibilité action, au moment de l'acquisition de ces obligations convertibles est négligeable, mais l'évolution des marchés peut faire apparaître une sensibilité action résiduelle.

#### Risque de Haut Rendement (« High Yield à caractère spéculatif »)

Il s'agit du risque de crédit s'appliquant aux titres dits « Spéculatifs » qui présentent des probabilités de défaut plus élevées que celles des titres de la catégorie « Investment Grade ». Ils offrent en compensation des niveaux de rendement plus élevés. En cas de dégradation de la notation, la valeur liquidative du Fonds baissera.

#### Risque lié aux obligations contingentes

Les « Cocos » sont des titres hybrides émis par des institutions financières (banques, assurances, ...) permettant l'absorption des pertes lorsque le capital réglementaire de ces dernières tombe en dessous un certain seuil défini à l'avance (ou trigger) ou est jugé insuffisant par le régulateur de ces institutions financières. Dans le premier cas, on parle de déclenchement mécanique, et dans le second cas, il s'agit d'un déclenchement discrétionnaire du mécanisme d'absorption par le régulateur. Le trigger, spécifié dans le prospectus à l'émission, correspond au niveau des capitaux à partir duquel l'absorption des pertes est mécaniquement déclenchée. Cette absorption des pertes se matérialise soit par conversion en actions, soit par réduction du nominal (partielle ou totale).

Les principaux risques spécifiques liés à l'utilisation des Cocos sont les risques :

- De déclenchement du mécanisme d'absorption des pertes : il entraîne soit la conversion des cocos en actions (« equity conversion »), soit la réduction partielle ou totale du nominal (« write down ») ;
- De non-paiement des coupons : le paiement des coupons est à la discrétion de l'émetteur (mais avec l'accord préalable systématique du régulateur) et le non-paiement des coupons ne constitue pas un défaut de la part de l'émetteur ;
- De non-remboursement en date de call : les Cocos AT1 sont des obligations perpétuelles mais remboursables à certaines dates (dates de call) à la discrétion de l'émetteur (avec l'accord de son régulateur). Le non-remboursement en date de call entraîne une augmentation de la maturité de l'obligation et a donc un effet négatif sur le prix de cette dernière. Il expose aussi l'investisseur au risque de ne jamais être remboursé.

- De structure du capital : en cas de faillite de l'émetteur, le détenteur de la Coco sera remboursé qu'après le remboursement intégral des détenteurs d'obligations non subordonnées. Dans certains cas (Coco avec write-down permanent par exemple), le détenteur de la Coco pourra subir une perte plus importante que les actionnaires ;
- De valorisation : compte tenu de la complexité de ces instruments, leur évaluation en vue d'un investissement ou postérieurement nécessite une expertise spécifique. L'absence de données sur l'émetteur régulièrement observables et la possibilité d'une intervention discrétionnaire de l'autorité de régulation de l'émetteur peuvent remettre en cause l'évaluation de ces instruments ;
- De liquidité : les fourchettes de négociation peuvent être importantes en situation de stress. Et dans certains scénarios, il est possible de ne pas trouver de contreparties de négociation.

## METHODE CHOISIE PAR LA SOCIETE DE GESTION POUR MESURER LE RISQUE GLOBAL DE L'OPC

L'engagement est calculé selon la méthode probabiliste avec une VaR sur un horizon d'une semaine avec une probabilité de 95%.

Cette VaR ne devra pas excéder 5% de l'actif net.

Le niveau de levier maximal du Fonds, donné à titre indicatif, calculé comme la somme des nominaux des positions sur les instruments financiers à terme utilisés, est de 200%. Cependant, en fonction de la situation des marchés, le Fonds se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé.

## INFORMATIONS RELATIVES A LA VAR

OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM	VaR 5d 95%
Moyenne	0,11%
Maximum	0,14%
Minimum	0,08%

## CHANGEMENT(S) INTERVENU(S) AU COURS DE L'EXERCICE

Suite à la fusion absorption du FCP OFI OPTIMA TAUX par son FCP Maître OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM, les parts N-D de ce dernier FR0013218609 (réservées aux Nourriciers) n'ont plus de raison d'exister et ont donc été supprimées à compter du 29 mars 2019.

## CHANGEMENT(S) A VENIR

Néant.

## PROCEDURE DE CHOIX DES INTERMEDIAIRES

Le Groupe OFI a mis en place une procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires de marchés qui permet de sélectionner, pour chaque catégorie d'instruments financiers, les meilleurs intermédiaires de marchés et de veiller à la qualité d'exécution des ordres passés pour le compte de nos OPC sous gestion.

Les équipes de gestion peuvent transmettre leurs ordres directement aux intermédiaires de marchés sélectionnés ou passer par la table de négociation du groupe OFI, la Société OIS.

Ce prestataire assure la réception transmission des ordres, suivie ou non d'exécution, aux intermédiaires de marchés sur les instruments financiers suivants : Titres de créance, Titres de capital, Parts ou Actions d'OPC, Contrats Financiers.

L'expertise de ce prestataire permet de séparer la sélection des instruments financiers (qui reste de la responsabilité de la Société de Gestion) de leur négociation tout en assurant la meilleure exécution des ordres.

Une évaluation multicritères est réalisée semestriellement par les équipes de gestion du Groupe OFI. Elle prend en considération, selon les cas, plusieurs ou tous les critères suivants :

- Le suivi de la volumétrie des opérations par intermédiaires de marchés ;
- L'analyse du risque de contrepartie et son évolution (une distinction est faite entre les intermédiaires « courtiers » et les « contreparties ») ;
- La nature de l'instrument financier, le prix d'exécution, le cas échéant le coût total, la rapidité d'exécution, la taille de l'ordre ;
- Les remontées des incidents opérationnels relevés par les gérants ou le Middle Office.

Au terme de cette évaluation, le Groupe OFI peut réduire les volumes d'ordres confiés à un intermédiaire de marché ou le retirer temporairement ou définitivement de sa liste de prestataires autorisés.

Cette évaluation pourra prendre appui sur un rapport d'analyse fourni par un prestataire indépendant.

La sélection des OPC s'appuie sur une triple analyse :

- Une analyse quantitative des supports sélectionnés ;
- Une analyse qualitative complémentaire ;
- Une Due Diligence qui a vocation à valider la possibilité d'intervenir sur un fonds donné et de fixer des limites d'investissements sur le fonds considéré et sur la société de gestion correspondante.

Un comité post-investissement se réunit tous les semestres pour passer en revue l'ensemble des autorisations données et les limites consommées.

Pour l'exécution sur certains instruments financiers, la Société de Gestion a recours à des accords de commission partagée (CCP ou CSA), aux termes desquels un nombre limité de prestataires de services d'investissement :

- Fournit le service d'exécution d'ordres ;
- Collecte des frais d'intermédiation au titre des services d'aide à la décision d'investissement ;
- Reverse ces frais à un tiers prestataire de ces services.

L'objectif recherché est d'utiliser dans la mesure du possible les meilleurs prestataires dans chaque spécialité (exécution d'ordres et aide à la décision d'investissement/désinvestissement).

## FRAIS D'INTERMEDIATION

Vous trouverez sur le site Internet du Groupe OFI à l'adresse suivante : <https://www.ofi-am.fr/informations-reglementaires> toutes les mesures prises pour appréhender les nouvelles dispositions réglementaires liées à la MIF.

Est notamment présent le compte- rendu relatif aux frais d'intermédiation en application de l'article 314-82 du Règlement Général de l'AMF à l'adresse suivante : [https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire\\_CR-frais-intermediation.pdf](https://www.ofi-am.fr/pdf/info-reglementaire_CR-frais-intermediation.pdf)

## INFORMATIONS RELATIVES AUX REMUNERATIONS DE L'OPCVM

Dans le cadre de la mise en application de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), la Société a mis en place une politique de rémunération dont les caractéristiques sont les suivantes :

### 1) Eléments qualitatifs

La politique de rémunération de la Société a été établie par le Comité Stratégique du Groupe OFI.

Le Comité Stratégique est composé de représentants des actionnaires de la Société. Il fixe la politique de rémunération et s'assure de sa mise en œuvre.

La politique de rémunération de la Société promeut une gestion saine et efficace du risque, aligne à la fois les intérêts des investisseurs, de la Société et des gérants OPC, et tend à réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les commerciaux et les investisseurs. Elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs et aux valeurs de la Société.

La rémunération fixe correspond à la rétribution normale du collaborateur pour la prestation attendue correspondant à sa qualification. La rémunération variable tient compte notamment du résultat de la Société, de ses besoins en fonds propres et de la qualité de la gestion et du service proposé aux investisseurs.

**Personnel concerné par la politique de rémunération** : toutes les personnes qui participent à la prise de risque au niveau des fonds ou de la Société : dirigeants, gérants, CIO, responsables des fonctions de contrôle, personnels assimilés par leur niveau de rémunération variable, commerciaux.

**Appréciation de la performance et des risques** : celle-ci est réalisée en fonction du personnel concerné.

La performance des gérants et responsables de gestion s'appuie sur des critères quantitatifs (classement de chaque fonds dans un univers témoin) et qualitatifs (réalisation d'objectifs, observation de la politique de gestion des risques, conformité avec les règlements internes ou externes, suivi des process de gestion, contribution des preneurs de risques aux risques opérationnels).

Concernant les dirigeants, les critères retenus se rapportent à la performance globale de l'entreprise (évolution du bénéfice d'exploitation, réalisation d'objectifs stratégiques, image, notoriété...).

Pour les fonctions de contrôle, les critères retenus ont traités aux risques opérationnels, réglementaires et réputationnels.

Enfin, la performance des commerciaux est appréciée sur des critères classiques dès lors qu'ils ne provoquent pas de conflits d'intérêts avec les porteurs : collecte, évolution du chiffre d'affaire, taux de pénétration, réussites de campagne, nouveaux clients...

**Enveloppe de rémunération variable** : sur la base d'une enveloppe globale, une partie est attribuée aux preneurs de risques et le reste aux autres personnels concernés. La répartition est ensuite faite par les managers en tenant compte des facteurs d'appréciation décrits ci-dessus.

**Modalités de versement et mesures d'ajustement de la rémunération** :

Pour les personnes dont la rémunération variable est inférieure à 200k€ ou bien à 30% du salaire fixe, celle-ci est versée immédiatement et en totalité en cash.

Pour les autres, la part qui ne serait pas versée en numéraire est versée sous forme de provisions, permettant ainsi de réaliser l'alignement des risques entre les différentes parties, (OPC, gérants et preneurs de risques) : provisions indexées sur un panier déterminé ou un panier global.

Une part (60%) est versée immédiatement, dont 50% en cash et 10% en provisions indexées, les 40% restant étant versés sous forme de provisions, libérées par tranches égales au cours des trois années suivantes, sans période de rétention.

Cette allocation pourra faire l'objet de révision à la baisse en fonction de l'évolution des critères quantitatifs et qualitatifs au cours des années suivantes, selon une notion de malus.

*La mise à jour de la politique de rémunération au titre de la Directive N° 2014/91/UE du 23 juillet 2014 (dite OPCVM V), a été validée par l'Autorité des Marchés Financiers le 20 juin 2017.*

## 2) Eléments quantitatifs

**Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel** :

Sur l'exercice 2018, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par OFI ASSET MANAGEMENT à l'ensemble de son personnel, soit **218 personnes (\*)** bénéficiaires (CDI/CDD/DG) au 31 décembre 2018 s'est élevé à **23 945 102 euros**. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2018 : **18 831 102 euros, soit 78,64%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe ;
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'exercice 2018 : **5 114 000 euros (\*\*), soit 21,36%** du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice 2018.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice 2018, **4 617 000 euros** concernaient les « cadres dirigeants » (soit **16 personnes** au 31 décembre 2018), **10 804 000 euros** concernaient les « Gérants et Responsables de Gestion » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risques des fonds gérés (soit **75 personnes** au 31 décembre 2018).

(\* Effectif présent au 31 décembre 2018)

(\*\* Bonus 2018 versé en mars 2019)

## COMMENTAIRES DE GESTION

### Contexte économique et financier mars 2018 – mars 2019

L'année 2018 a été atypique sur plusieurs plans et contraste de fait avec les exercices précédents.

L'exercice a été marqué par une succession de plusieurs séquences.

1. En premier lieu, sur l'évolution des données économiques, le début d'exercice s'est inscrit dans la lignée de la précédente, à savoir un scénario de croissance mondiale soutenue. Les estimations initiales des grands instituts de conjoncture internationaux anticipaient alors un niveau d'activité relativement élevé, ce qui donnait une croissance mondiale de près de 4%. A cette période, les indices « PMI » composites de l'activité se situaient entre 55 points et 60 points de part et d'autre de l'Atlantique, c'est-à-dire nettement au-dessus du seuil de 50 points qui marque la limite entre expansion et récession. A partir de la mi-année 2018, ces indicateurs se sont dégradés progressivement, jusqu'à s'accélérer à la baisse en fin d'année. Ainsi en décembre, les indicateurs se situaient autour de 51 points en zone euro, soit un net ralentissement, avec une dynamique un peu meilleure en Espagne alors que l'Allemagne et les pays du Nord fléchissaient. La France, bien, que pénalisée ponctuellement par la multiplication de mouvements sociaux, s'en sort finalement bien, avec une résilience de la consommation et finalement une croissance attendue qui pourrait être meilleure que celle de l'Allemagne... à près de 1,3%. Aux Etats-Unis, également, l'activité semble avoir ralenti, mais les indices sont moins clairs car les créations d'emplois ont battu des records et le taux de chômage reste proche des plus bas niveaux historiques. Dans les pays émergents, la situation semble en revanche se stabiliser dans de nombreux pays, mais l'attention se porte sur la Chine. Les autorités ont pris des mesures de relance budgétaire et financière (baisse des taux, assouplissement du taux de réserves obligatoires des banques, baisse des impôts etc...), ce qui a finalement redonné de la confiance aux investisseurs à partir du début de l'année 2019. Finalement, la croissance mondiale a été révisée à la baisse tout au long de l'année, et les estimations se situaient autour de 3,3% en fin d'exercice, mais cette fois-ci avec peu de perspectives de détérioration car le momentum de dégradation s'estompait nettement et l'économie mondiale semblait avoir trouvé un plancher.
2. L'actualité économique s'est également heurtée à une séquence politique anxiogène. Aux alentours du mois de mai, deux événements importants sont venus troubler la lecture économique déjà compliquée. L'un provenant des Etats-Unis, avec l'intensification des menaces commerciales américaines vis-à-vis de nombreux partenaires commerciaux, au premier rang desquels figure bien évidemment la Chine. L'autre venant de la zone euro, avec l'accession au pouvoir en Italie d'une coalition inédite et surtout anti euro, provoquant une nouvelle fois, de vives tensions sur les marchés. En conséquence, ces événements et les menaces qu'ils véhiculent, ont semble-t-il eu un effet « auto réalisateur » sur la confiance des investisseurs et des agents économiques, mais hélas pas dans la bonne direction. Cependant, les autorités américaines et chinoises ont semblé avoir appréhendé les dégâts provoqués par ces débats anxiogènes qui ont nettement pesés sur la confiance des entreprises et des marchés. A partir du mois de décembre, les marchés ont compris qu'un accord entre les deux grands pays allait finir par être trouvé, ce qui a redonné beaucoup de confiance.

Ces événements ont naturellement eu des impacts significatifs sur les marchés financiers.

### Taux d'intérêt

Le début d'exercice a donc été marqué par un début logique de normalisation des taux d'intérêt, avec une remontée des taux d'intérêt obligataires aux Etats-Unis et en Europe. Ainsi, le rendement du T Notes 10 ans US a rapidement atteint, et dépassé ponctuellement, la zone de 3%. Parallèlement, le rendement du Bund a dépassé 0,75% de rendement en début d'année, en harmonie avec le scénario économique ambiant. Dans le même temps, les Banques Centrales ont accompagné ce mouvement de normalisation. Aux Etats-Unis, Jérôme Powell a pris ses fonctions en février 2018, et a plutôt réussi sa communication avec les marchés sur les orientations de la politique monétaire. Il s'inscrit ainsi dans la ligne de conduite de Janet Yellen. Le niveau des Fed Funds a été relevé à quatre reprises de 0,25% durant la période pour s'établir dans la fourchette 2,25% / 2,5% en fin d'exercice. En zone euro, il n'y a pas eu de modification du niveau des taux directeurs qui restent fixés entre -0,2% et 0%. Par ailleurs, la Réserve Fédérale des Etats-Unis (la FED) a déjà arrêté sa politique d'achat de titres alors que le programme de la Banque Centrale Européenne (BCE) a été réduit à partir de septembre et sera arrêté en 2019.

Mais, au vu du contexte décrit ci-dessus, ce mouvement de normalisation des taux d'intérêt a rapidement été mis entre parenthèses, et les taux se sont à nouveau détendus. En fin de période, le rendement du Bund 10 ans était ainsi revenu proche de 0% alors que le T Notes 10 ans US était revenu nettement en dessous du seuil des 3%, autour de 2,50%.

Il convient de noter qu'au début de l'année 2019, le Président de la FED a redonné une impulsion très importante aux marchés obligataires, ainsi qu'aux actions d'ailleurs, en annonçant la fin, au moins pour quelques mois, de la politique de relèvement des taux directeurs. Les marchés ont donc compris que les taux allaient rester bas, et longtemps.

Dans le même temps, les dettes « périphériques » de la zone euro sont restées relativement stables, à l'exception de l'Italie qui a vu les taux à 10 ans se tendre jusqu'à près de 4% au moment des élections avant de se détendre en fin d'exercice une fois que la nouvelle coalition ait décidé de « rentrer dans les clous » d'une certaine discipline budgétaire vis-à-vis de Bruxelles.

Dans ce contexte, les spreads de crédit se sont écartés durant la majeure partie de l'exercice, avant de se détendre à nouveau à partir de janvier 2019, dans le sillage des nouvelles dispositions de la FED. Au final, sur le segment Investment, les spreads se sont écartés dans un premier temps de 65 points de base (bp) avant une détente de 25 bp. Sur le segment « High Yield », le mouvement a été similaire avec une tension de l'ordre de 200 bp avant une détente de la moitié.

Dans ces conditions, les performances des marchés obligataires sont pratiquement stables, la résultante des deux phases bien distinctes, hausse des taux dans un premier temps, puis détente. L'indice des obligations gouvernementales de la zone euro gagne ainsi 1,9%, les obligations Investment Grade (IG) sont stable et le segment High Yield (HY) gagne 2,2% en Europe et près de 6% (en dollars) aux Etats-Unis.

Les obligations émergentes se sont nettement reprises dans ce contexte de faiblesse des taux d'intérêt et les flux sont revenus vers cette classe d'actif aux rendements attractifs. Au final, les indices de dettes fortes progressent de près de 4% sur la période alors que les indices de dettes locales reculent de 7%, en dollars. Ramenées en euros, ces performances sont positives car le dollar a gagné près de 9% contre l'euro.

Les obligations convertibles ont eu un parcours également en deux temps et clôturent l'exercice en progression de près de 3% en Europe.

**Sur les devises**, le dollar a gagné près de 9% vis-à-vis de l'euro, passant de 1,23 à 1,12. Le RMB, la devise chinoise, source potentielle de déstabilisation des devises émergentes s'est bien reprise en fin de période contre le dollar et clôture l'exercice en recul de près de 6% contre la monnaie américaine. En Europe, la livre s'est stabilisée. Enfin, le yen progresse de 4% contre l'euro.

**Les marchés actions** ont, dans un premier temps, bénéficié de l'amélioration économique et des perspectives bénéficiaires des entreprises. Les indices, surtout américains, se sont envolés avant de connaître une phase beaucoup plus volatile au cours du dernier trimestre de l'année 2018. Cependant, le rebond du début de l'année 2019 a été spectaculaire et le bilan d'ensemble sur la période s'avère finalement positif. Les actions américaines obtiennent une nouvelle fois les meilleures performances, avec une progression de 9,5% de l'indice S&P 500, en USD. L'indice a été stimulé par les valeurs de croissance, et particulièrement la technologie et les valeurs « GAFA ». D'une façon générale, et c'est vrai pour la majorité des marchés, les valeurs cycliques ont sous performées. Les actions européennes progressent de l'ordre de 5% (+5% pour le Stoxx 600, +7% pour le Cac 40, +1% pour l'Eurostoxx...). Le point notable est, pratiquement pour toutes les places occidentales, la différence entre les valeurs « défensives » et les valeurs « cycliques » sensibles à la remontée des taux d'intérêt. Ces dernières ont fait l'objet de dégagements très importants et les cours atteints laissent augurer un scénario de récession pas encore perceptible.

Les marchés émergents sont stables sur la période, mais là aussi avec une grande volatilité des cours, à l'image des actions chinoises qui ont reculées de près de 30% en 2018 avant de regagner presque tout le terrain perdu en fin de période.

L'indice Global Emergent progresse de 1,4% en euros.

Concernant les matières premières, l'or affiche une certaine stabilité sur la période, de même que le pétrole, masquent là aussi de fortes variations durant l'exercice.

Pour finir, l'indice HFR Global représentatif de la gestion alternative baisse de près de 5% (couvert en euro), ce qui illustre la difficulté rencontrée par les gérants à créer de la valeur dans ce panorama.

## Gestion

Au 29 mars 2018, la valeur liquidative de la part I d'OFI RS Euro Credit Short Term s'élevait à 109,96 euros. Au 29 mars 2019, elle s'élevait à 109,78 euros, soit un recul de -0,16% sur l'exercice contre -0,37% pour son indice de référence : Eonia capitalisé.

Au 29 mars 2018, la valeur liquidative de la part R d'OFI RS Euro Credit Short Term s'élevait à 99,86 euros. Au 29 mars 2019, elle s'élevait à 99,40 euros, soit un recul de -0,46% sur l'exercice contre -0,37% pour son indice de référence : Eonia capitalisé.

Au 29 mars 2018, la valeur liquidative de la part RF d'OFI RS Euro Credit Short Term s'élevait à 99,96 euros. Au 29 mars 2019, elle s'élevait à 99,90 euros, soit un recul de -0,06% sur l'exercice contre -0,37% pour son indice de référence : Eonia capitalisé.

Le Fonds OFI RS Euro Credit Short Term a connu deux phases de marché bien distinctes au cours de l'exercice.

Une première, en 2018, où les craintes sur un prochain ralentissement économique mondial, le retrait progressif des banques centrales et la montée des incertitudes géopolitiques ont pesé sur le sentiment des investisseurs et impacté négativement la valeur liquidative du Fonds.

Une seconde, en 2019, où le volte-face des banquiers centraux, l'espoir d'une sortie par le haut des nombreux dossiers géopolitiques et l'impression d'avoir été trop pessimiste fin 2018 ont entraîné un fort rebond de l'ensemble des classes d'actifs et été bénéfique pour le Fonds.

La référence allemande Bund 10y passe de 0,50% à -0,07% sur la période attestant de la fragilité du contexte macroéconomique.

Sur l'exercice, les marchés obligataires Euro Investment Grade et High Yield (HY) réalisent respectivement une performance de +2,33% et +2,11%.

Le marché primaire Investment Grade (IG) est resté actif sur l'exercice mais l'impact sur le marché secondaire observé en 2018 s'est ensuite amenuisé à partir de début 2019.

Le Fonds a maintenu son exposition au marché du crédit par le biais de ses poches IG, HY et CDS tout en restant flexible selon les conditions de marchés.

Notre exposition à la poche High Yield s'est élevée sur l'exercice en moyenne à 7% de l'actif net.

Nous avons eu recours à des futures de taux sur Schatz pour sous-sensibiliser le portefeuille au risque de taux et au marché des CDS (notamment sur indice) pour s'exposer au marché du crédit.

Le Fonds a profité de son exposition au marché durant l'exercice mais a été pénalisé par le dossier Dia (sortie fin 2018) et par la couverture sur le 2 ans Allemand.

Les principales opérations à la vente au cours de cet exercice sur le portefeuille ont été les suivantes :

Titres	Date	Nominal traité	Prix
ENERGA FIN 3.250 2020_03	30/04/2018	- 4 530 000	105,65
ANGLO AMERICAN CAP 2.500 2021_04	17/07/2018	- 3 000 000	105,29
IMPERIAL TOBACCO FIN 5.000 2019_12	15/03/2019	- 3 000 000	103,59
TELEFONICA 4.710 2020_01	17/12/2018	- 2 800 000	105,10
RCI BANQUE 0.375 2019_07	20/12/2018	- 2 700 000	100,22

Les principales opérations à l'achat au cours de cet exercice sur le portefeuille ont été les suivantes :

Titres	Date	Nominal traité	Prix
DAIMLER FIN 0.250 2021_08	30/08/2018	4 000 000	99,80
BFCM 4.000 2020_10	18/04/2018	4 300 000	109,69
ROLLS ROYCE 2.125 2021_06	29/08/2018	5 000 000	105,51
VIVENDI 0.750 2021_05	19/09/2018	5 000 000	101,47
UNICREDIT 3.250 2021_01	18/04/2018	6 000 000	108,62

L'actif net du portefeuille est monté à 563M€ au maximum, pour revenir à 455M€ au 29 mars 2019.

## COMMENTAIRES ISR

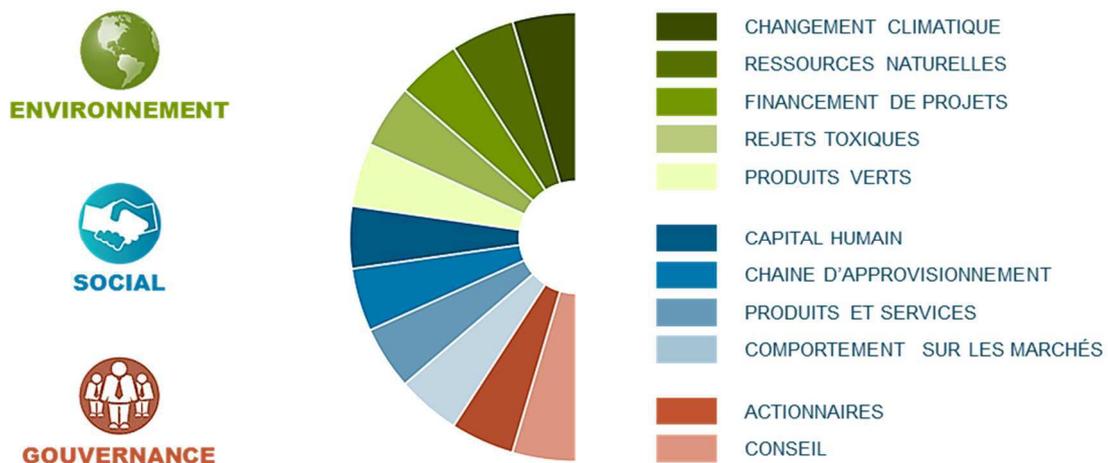
### Analyse ESG Émetteurs privés

L'analyse ESG est réalisée par le Pôle d'Analyse ISR d'OFI Asset Management.

#### Nature des critères ESG pris en compte

Sur la base d'une étude exhaustive des textes internationaux fondateurs du Développement Durable, notamment du Pacte Mondial, des règlements internationaux (OCDE, OIT) et des codes nationaux des pays européens, une liste d'enjeux « génériques » est établie par l'équipe d'analyse ISR.

Ces enjeux sont répartis en 11 grandes thématiques :



#### Raisons du choix des critères ESG retenus

Au sein de la liste de l'ensemble des enjeux ESG « génériques »,

- Pour chaque secteur d'activités, les enjeux Environnementaux et Sociaux ayant un impact important pour ce secteur sont sélectionnés. Cette sélection est le résultat d'une analyse des risques susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et l'émetteur lui-même.
- Les enjeux de Gouvernance sont identiques pour l'ensemble des secteurs d'activités. En effet les bonnes pratiques attendues dans ce domaine sont indépendantes de la nature des activités, aussi bien dans le fonctionnement du Conseil que dans les relations avec les actionnaires minoritaires.



## Informations utilisées pour l'analyse

L'analyse ESG est basée sur plusieurs sources d'information :

- Analyses provenant d'agences spécialisées : MSCI, VIGÉO, PROXINVEST, REPRISK.
- Analyses et données provenant de différents médias et brokers spécialisés
- Analyses réalisées par l'équipe d'analyse ISR d'OFI AM, portant sur les controverses ESG, la gouvernance, les outils de pilotage de la RSE...
- Analyses provenant de la société civile (ONG, syndicats...)
- Communication officielle de l'entreprise (Rapport annuel, rapport DD, contact direct...)

## Méthodologie et résultats de l'analyse

La méthodologie d'analyse ESG repose sur une approche sectorielle qui met l'accent sur les enjeux significatifs pour les émetteurs au regard de leurs activités. La sélection des enjeux est effectuée par confrontation à une matrice de risques qui permet de conserver ceux pouvant avoir un impact immédiat ou différé sur la valeur de l'émetteur.

Cette analyse est traduite par une notation de chaque émetteur. Les résultats obtenus sont ensuite classés au sein de chaque Super Secteur ICB (Approche dite « Best-in-Class »). Selon leur niveau de performances ESG, une catégorie ISR (Investissement Socialement Responsable) est ensuite affectée à chaque émetteur :

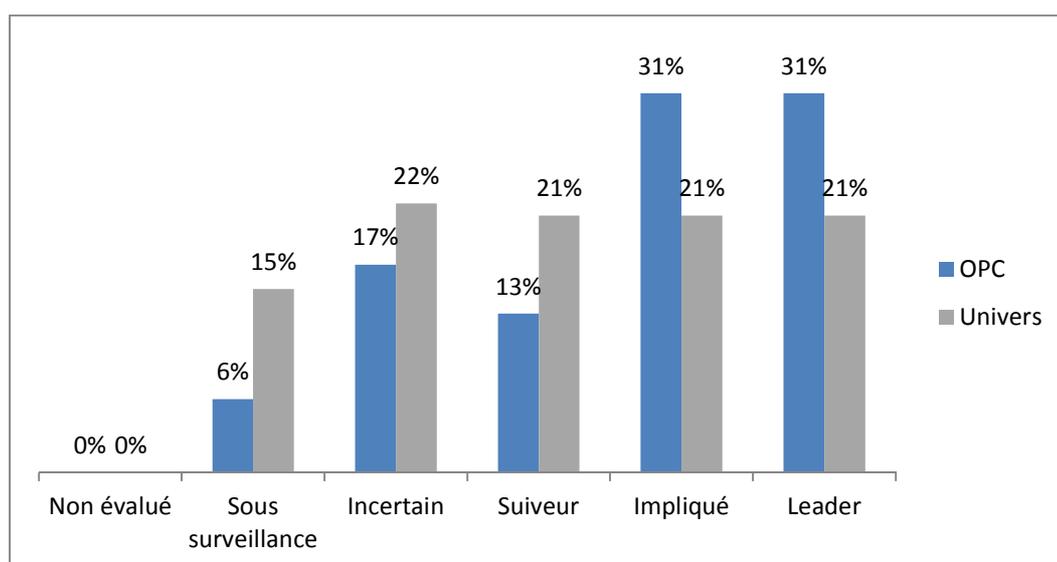
- **Sous surveillance** : émetteurs présentant un retard dans la prise en compte des enjeux ESG, représentant au minimum 15 % des émetteurs de l'univers.

Les autres émetteurs sont répartis en 4 catégories égales en nombre d'émetteurs :

- **Incertain** : émetteurs dont les enjeux ESG sont faiblement gérés
- **Suiveurs** : émetteurs dont les enjeux ESG sont moyennement gérés
- **Impliqués** : émetteurs actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- **Leaders** : émetteurs les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

## Résultats de l'analyse au 29 mars 2019

La répartition par catégories ISR des titres détenus en portefeuille était la suivante :



Source : OFI AM au 29/03/2019

## INFORMATIONS ESG INVESTISSEMENT

### Informations relatives à la prise en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance dans la politique d'investissement

#### Changements effectués suite à l'analyse

#### **Intégration de l'analyse ESG dans la politique d'investissement**

Le présent Fonds intègre l'analyse ESG dans son processus d'investissement.

Une présentation détaillée de ce processus est disponible dans le Code de Transparence du Fonds, disponible en ligne sur le site [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr), en sélectionnant le Fonds, puis onglet « Documents ».

#### **Évaluation des émissions de carbone financées**

##### Émissions financées

Mode de calcul : 
$$\text{Encours détenu} \times \frac{\text{Total des émissions carbone de l'émetteur}}{\text{Total du passif de la société}}$$

Au 29 mars 2019, 85 tonnes équivalent CO2 ont été émises pour chaque million d'Euro investi par OFI RS Euro Credit Short Term.

Cette information concerne 90% de l'encours du Fonds.

Les émissions Carbone ou émissions de GES (Gaz à Effet de Serre), exprimées en tonnes équivalent CO2, sont des données qui proviennent soit des entreprises – directement ou via des déclarations faites au Carbon Disclosure Project, soit des données estimées par un prestataire (MSCI).

Ces émissions comportent trois catégories (Source : ADEME) :

- Émissions directes de GES (ou SCOPE 1) : Émissions directes provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre organisationnel, c'est-à-dire émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'organisme comme par exemple : combustion des sources fixes et mobiles, procédés industriels hors combustion, émissions des ruminants, biogaz des centres d'enfouissements techniques, fuites de fluides frigorigènes, fertilisation azotée, biomasses...
- Émissions à énergie indirectes (ou SCOPE 2) : Émissions indirectes associées à la production d'électricité, de chaleur ou de vapeur importée pour les activités de l'organisation.
- Autres émissions indirectes (ou SCOPE 3) : Les autres émissions indirectement produites par les activités de l'organisation qui ne sont pas comptabilisées au 2 mais qui sont liées à la chaîne de valeur complète comme par exemple : l'achat de matières premières, de services ou autres produits, déplacements des salariés, transport amont et aval des marchandises, gestions des déchets générés par les activités de l'organisme, utilisation et fin de vie des produits et services vendus, immobilisation des biens et équipements de productions...

Même s'il serait souhaitable d'utiliser les trois Scopes pour calculer les intensités, le niveau de normalisation du Scope 3 est actuellement insuffisant pour permettre une utilisation pertinente dans la comparaison entre plusieurs entreprises.

#### **Stratégie d'engagement et de vote**

La stratégie d'engagement a pour objectif de dialoguer avec les émetteurs afin de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux ESG par ces derniers et/ou une plus grande transparence sur leur prise en compte de ces enjeux.

Cet engagement se décline de manière globale au niveau de la Société de Gestion, et non fonds par fonds. Il se matérialise par l'établissement d'un dialogue direct avec des émetteurs, sur des thématiques ou des enjeux précis. Ce dialogue fait partie intégrante du processus d'analyse ISR, et est mise en œuvre selon les principes décrits dans la Politique d'Engagement publiée sur le site [https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR\\_politique-engagement.pdf](https://www.ofi-am.fr/pdf/ISR_politique-engagement.pdf)

Les actions d'engagement portent sur :

- Les émetteurs dont l'évaluation de la prise en compte des enjeux de RSE révèle un retard par rapport à ses pairs (émetteurs de la catégorie ISR « Sous Surveillance ») ;
- Les émetteurs qui font l'objet de controverses importantes, lorsque des informations complémentaires peuvent être utiles à l'analyse ESG (notamment informations sur les mesures prises pour éviter le renouvellement de telles controverses).

Un bilan annuel des actions menées est publié sur le site [http://www.ofi-am.fr/isr\\_la\\_recherche\\_ISR.php](http://www.ofi-am.fr/isr_la_recherche_ISR.php)

## EXERCICE DES DROITS DE VOTE AUX ASSEMBLEES GENERALES

Le présent Fonds étant un fonds obligataire, il ne détient pas de titres de capital, par conséquent, il n'est donc pas concerné par le vote aux assemblées générales.

## INFORMATIONS RELATIVES A L'ESMA

### 1) Opérations de cessions ou d'acquisitions temporaires de titres (pensions livrées, prêts et emprunts)

Cette information est traitée dans la section « informations relatives à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation ».

### 2) Les contrats financiers (dérivés)

Change : Pas de position au 29/03/2019

Taux : Pas de position au 29/03/2019

Crédit : Positions ouvertes au 29/03/2019

Portfolios	Allotment	Entity	Nominal	Counterparty	Maturity	Currency
CDS ATLANTIA S.P.A. 39BP(1) 12/20 SG	CDS	OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM	- 4 000 000,00	SOCIETE GENERALE CIB	20/12/2020	EUR
CDS BANCO SANTANDER 35BP(1) 06/19 JP	CDS	OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM	- 4 000 000,00	JP MORGAN SECURITIES PLC	20/06/2019	EUR
CDS Electricite de 29BP(1) 12/20 JP	CDS	OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM	- 4 000 000,00	JP MORGAN SECURITIES PLC	20/12/2020	EUR
CDS GAS NATURAL SDG 39BP(1) 06/19 SG	CDS	OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM	- 2 000 000,00	SOCIETE GENERALE CIB	20/06/2019	EUR
CDS iTraxx Europe 28 25BP(1) 12/20 JP	CDS	OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM	- 10 000 000,00	JP MORGAN SECURITIES PLC	20/12/2020	EUR
CDS iTraxx Europe 29 43BP(1) 06/21 BNP	CDS	OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM	- 10 000 000,00	BNP PARIBAS LONDON BRANCH	20/06/2021	EUR
CDS iTraxx Europe 30 40BP(1) 12/21 BNP	CDS	OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM	- 10 000 000,00	BNP PARIBAS LONDON BRANCH	20/12/2021	EUR
CDS iTraxx Europe30 51BP(1) 12/21 SG	CDS	OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM	- 10 000 000,00	SOCIETE GENERALE CIB	20/12/2021	EUR

Actions – CFD : Pas de position au 29/03/2019

Commodities : Pas de position au 29/03/2019

## INFORMATIONS RELATIVES A LA TRANSPARENCE DES OPERATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA REUTILISATION

Sur l'exercice clos au 29/03/2019, le Fonds n'a réalisé ni opération de financement sur titres, ni contrat d'échange sur rendement global.

## Bilan au 29 mars 2019 (en euros)

### BILAN ACTIF

	29/03/2019	29/03/2018
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>453 326 745,11</b>	<b>484 705 292,71</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>419 974 979,71</b>	<b>462 022 610,18</b>
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	419 974 979,71	462 022 610,18
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Titres de créances</b>	-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances négociables	-	-
Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>32 254 272,25</b>	<b>21 725 953,84</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	32 254 272,25	21 725 953,84
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	<b>1 097 493,15</b>	<b>956 728,69</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	278 070,00	240 570,00
Autres opérations	819 423,15	716 158,69
<b>Autres instruments financiers</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>53 287 908,16</b>	<b>597 603,42</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	53 287 908,16	597 603,42
<b>Comptes financiers</b>	<b>3 142 920,02</b>	<b>8 914,19</b>
Liquidités	3 142 920,02	8 914,19
<b>Total de l'actif</b>	<b>509 757 573,29</b>	<b>485 311 810,32</b>

## Bilan au 29 mars 2019 (en euros)

### BILAN PASSIF

	29/03/2019	29/03/2018
<b>Capitaux propres</b>		
<b>Capital</b>	453 643 044,56	482 692 855,73
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	40,41
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-9 565 187,20	-12 851 304,05
<b>Résultat de l'exercice (a, b)</b>	10 570 362,06	13 014 954,29
<b>Total des capitaux propres</b>	454 648 219,42	482 856 546,38
(= Montant représentatif de l'actif net)		
<b>Instruments financiers</b>	278 070,00	240 570,00
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>	-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
<b>Contrats financiers</b>	278 070,00	240 570,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	278 070,00	240 570,00
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	54 831 283,87	2 200 069,58
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	54 831 283,87	2 200 069,58
<b>Comptes financiers</b>	-	14 624,36
Concours bancaires courants	-	14 624,36
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	509 757 573,29	485 311 810,32

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## Hors bilan (en euros)

	29/03/2019	29/03/2018
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	135 377 775,00	163 259 550,00
TAUX	135 377 775,00	163 259 550,00
VENTE - FUTURE - EURO SCHATZ	135 377 775,00	163 259 550,00
Engagements de gré à gré	-	-
Autres engagements	-	-
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	-	-
Engagements de gré à gré	54 000 000,00	56 000 000,00
CREDIT	54 000 000,00	56 000 000,00
VENTE - DERIVES CREDIT - CDS /10,000,000.	10 000 000,00	-
VENTE - DERIVES CREDIT - CDS /10,000,000.	10 000 000,00	-
VENTE - DERIVES CREDIT - CDS /2,000,000.	2 000 000,00	2 000 000,00
VENTE - DERIVES CREDIT - CDS ATLANTIA SPA 39B	4 000 000,00	4 000 000,00
VENTE - DERIVES CREDIT - CDS BANCO SANTANDER 35BP (1) 06/19 JP	4 000 000,00	4 000 000,00
VENTE - DERIVES CREDIT - CDS EDP ENERGIAS 75 BP	-	2 000 000,00
VENTE - DERIVES CREDIT - CDS ELECTRICITE DE29BP12/20	4 000 000,00	4 000 000,00
VENTE - DERIVES CREDIT - CDS ITRAX EUROPE S 25BP 12/20 JPM	10 000 000,00	10 000 000,00
VENTE - DERIVES CREDIT - CDS ITRAXX EUR 92BP	-	20 000 000,00
VENTE - DERIVES CREDIT - CDS ITX EUR 4	10 000 000,00	-
VENTE - DERIVES CREDIT - CDS REF/5,000,000.	-	5 000 000,00
VENTE - DERIVES CREDIT - CDS REF/5,000,000.	-	5 000 000,00
Autres engagements	-	-

## Compte de résultat (en euros)

	29/03/2019	29/03/2018
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	-197,08	61,24
Produits sur actions et valeurs assimilées	-	-
Produits sur obligations et valeurs assimilées	12 300 722,08	12 374 217,29
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Produits sur contrats financiers	-	-
Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>12 300 525,00</b>	<b>12 374 278,53</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
Charges sur contrats financiers	-	-
Charges sur dettes financières	5 118,40	3 504,01
Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>5 118,40</b>	<b>3 504,01</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>12 295 406,60</b>	<b>12 370 774,52</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	743 007,85	828 800,09
<b>Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>11 552 398,75</b>	<b>11 541 974,43</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-982 036,69	1 472 979,86
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)</b>	<b>10 570 362,06</b>	<b>13 014 954,29</b>

# ANNEXE

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'OPC s'est conformé aux règles comptables prescrites par le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-01 modifié relatif au plan comptable des OPC à capital variable.

Les règles d'évaluation sont fixées, sous sa responsabilité, par la société de gestion.

La devise de la comptabilité du fonds est l'euro.

La valeur liquidative est calculée chaque jour de bourse ouvré non férié et est datée de ce même jour.

Les comptes relatifs au portefeuille-titres sont tenus par référence au coût historique : les entrées (achats ou souscriptions) et les sorties (ventes ou remboursements) sont comptabilisées sur la base du prix d'acquisition, frais exclus.

Toute sortie génère une plus-value ou une moins-value de cession ou de remboursement et éventuellement une prime de remboursement.

L'OPC valorise son portefeuille-titres à la valeur actuelle, valeur résultant de la valeur de marché ou à défaut d'existence de marché, de méthodes financières. La différence valeur d'entrée – valeur actuelle génère une plus ou moins-value qui sera enregistrée en « différence d'estimation du portefeuille ».

## Description des méthodes de valorisation des postes du bilan et des opérations à terme fermes et conditionnelles.

### Instruments financiers

#### Titres de capital

Les titres de capital admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sur la base des cours de clôture.

#### Titres de créances

Les titres de créance admis à la négociation sur un marché réglementé ou assimilé sont valorisés sous la responsabilité de la société de gestion en confrontant les prix de ces actifs auprès de différentes sources.

#### Instruments du marché monétaire

- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie à l'émission, à l'acquisition ou résiduelle est inférieure à trois mois sont évalués selon une méthode linéaire jusqu'à l'échéance au taux d'émission ou d'acquisition ou au dernier taux retenu pour leur évaluation au taux du marché.
- Les titres de créances négociables (TCN) dont la durée de vie résiduelle est supérieure à trois mois, sont évalués aux taux du marché à l'heure de publication des taux du marché interbancaire.

### Valeurs mobilières non cotées

Les valeurs mobilières non cotées sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

### OPC

Les parts ou actions d'OPC sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue le jour effectif du calcul de la valeur liquidative.

### Contrats financiers (autrement dénommés « instruments financiers à terme ») au sens de l'article L.211-1,III, du Code monétaire et financier

#### Contrats financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé

Les instruments financiers à terme, fermes ou conditionnels, négociés sur les marchés réglementés ou assimilés européens, sont évalués au cours de compensation, ou à défaut sur la base du cours de clôture.

#### Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé (i.e. négociés de gré à gré)

- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et compensés*  
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et faisant l'objet d'une compensation sont valorisés au cours de compensation.
- *Contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé et non compensés*  
Les contrats financiers non négociés sur un marché réglementé ou assimilé, et ne faisant pas l'objet d'une compensation, sont valorisés en mark-to-model ou en mark-to-market à l'aide des prix fournis par les contreparties. Les Credit Default Swaps sont valorisés "mark to market", sur la base du cours de clôture en tenant compte de la durée de vie résiduelle de l'instrument financier. Les CFD sont valorisés au cours de clôture du sous-jacent de l'instrument.

### Acquisitions et cessions temporaires de titres

Non applicable.

### Dépôts

Les dépôts sont évalués à leur valeur d'inventaire.

### Devises

Les devises au comptant sont valorisées avec les cours publiés quotidiennement sur les bases de données financières utilisées par la société de gestion.

### Description des engagements hors-bilan

Les contrats à terme ferme figurent au hors-bilan pour leur valeur de marché, valeur égale au cours (ou à l'estimation, si l'opération est réalisée de gré à gré) multipliée par le nombre de contrats multipliée par le nominal et éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent de l'option (quantité x quotité x cours du sous-jacent x delta éventuellement traduit en devise de comptabilité du fonds).

Les engagements sur contrats d'échange de taux ou de devise sont enregistrés en hors-bilan à la valeur nominale ou, en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent, lors de la transaction initiale.

Les Credit Default Swaps figurent au hors-bilan pour leur valeur nominale.

### Description de la méthode suivie pour la comptabilisation des revenus des valeurs à revenus fixes

Le résultat est calculé à partir des coupons courus.

### Option retenue en matière de comptabilisation des frais

Le FCP a opté pour la comptabilisation frais exclus.

### Description de la méthode de calcul des frais de gestion fixes

Les frais de gestion sont imputés directement au compte de résultat de l'OPC, lors du calcul de chaque valeur liquidative. Le taux maximum appliqué sur la base de l'actif net ; tout OPC inclus ; ne peut être supérieur à

- 0,55 % TTC pour la catégorie de parts I
- 0,60 % TTC pour la catégorie de parts R
- 0,50 % TTC pour la catégorie de parts RF
- 0,10 % TTC pour la catégorie de parts N-D

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPC, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPC a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPC ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPC ;

### Description de la méthode de calcul des frais de gestion variables

Les frais variables s'appliquent uniquement à la catégorie de parts I.

Les frais variables correspondent à une commission de surperformance. La période de calcul de la commission de surperformance est l'exercice de l'OPC. A chaque établissement de la valeur liquidative, la surperformance de l'OPC est définie comme la différence positive entre l'actif net de l'OPC avant prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance, et l'actif net d'un OPC fictif réalisant exactement la même performance que l'indice de référence et enregistrant le même schéma de souscriptions et de rachats que l'OPC réel.

A chaque établissement de la valeur liquidative, la commission de surperformance, alors définie égale à 20% TTC de la performance par rapport à l'indice EONIA capitalisé quotidiennement + 25 bps et zéro (0)%, fait l'objet d'une provision, ou d'une reprise de provision limitée à la dotation existante. Une telle provision ne peut être passée qu'à condition que la valeur liquidative après prise en compte d'une éventuelle provision pour commission de surperformance soit supérieure à la valeur liquidative de début d'exercice. En cas de rachat, la quote part de la commission de surperformance correspondant aux parts rachetées, est perçue par la Société de Gestion. Hormis les rachats, la commission de surperformance est perçue par la société de gestion à la date de clôture de chaque période de calcul.

Un descriptif de la méthode utilisée pour le calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des souscripteurs par la société de gestion.

### **Affectation des sommes distribuables**

#### **Parts I, R et RF**

##### **Sommes distribuables afférentes au résultat net :**

La capitalisation pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement capitalisées à l'exception de celles qui font l'objet d'une distribution obligatoire en vertu de la loi.

##### **Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :**

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

#### **Parts N-D**

##### **Sommes distribuables afférentes au résultat net :**

La distribution pure : les sommes distribuables afférentes au résultat net sont intégralement distribuées, aux arrondis près. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

##### **Sommes distribuables afférentes aux plus-values réalisées :**

La société de gestion décide chaque année de l'affectation des plus-values réalisées. La société de gestion peut décider le versement d'acomptes exceptionnels.

## Evolution de l'actif net de l'OPC (en euros)

	29/03/2019	29/03/2018
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>482 856 546,38</b>	<b>350 572 656,97</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	293 512 815,56	359 276 892,62
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-320 039 144,80	-227 701 393,62
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	60 253,60	51 435,85
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-10 048 913,68	-11 192 240,70
Plus-values réalisées sur contrats financiers	343 227,34	468 543,69
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-529 440,00	-341 160,00
Frais de transaction	-111 232,81	-118 078,90
Différences de change	853,35	-1 329,65
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 869 121,35	558 753,20
Différence d'estimation exercice N	-11 392 713,13	
Différence d'estimation exercice N - 1	-8 523 591,78	
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	65 764,46	-200 402,79
Différence d'estimation exercice N	541 353,15	
Différence d'estimation exercice N - 1	475 588,69	
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-146 015,62	-59 104,72
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	11 552 398,75	11 541 974,43
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	228,24 <sup>(1)</sup>	0,00
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>454 648 219,42</b>	<b>482 856 546,38</b>

(1) Soulte fusion

## Répartition par nature juridique ou économique

Désignation des valeurs	Montant	%
<b>Actif</b>		
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>419 974 979,71</b>	<b>92,37</b>
Obligations Indexées	-	-
Obligations Convertibles	-	-
Titres Participatifs	-	-
Autres Obligations	419 974 979,71	92,37
<b>Titres de créances</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Les titres négociables à court terme	-	-
Les titres négociables à moyen terme	-	-
<b>Passif</b>		
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Actions et valeurs assimilées	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Titres de créances	-	-
Autres	-	-
<b>Hors-bilan</b>		
Taux	135 377 775,00	29,78
Actions	-	-
Crédit	54 000 000,00	11,88
Autres	-	-

## Répartition par nature de taux

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	409 194 879,18	90,00	6 039 866,63	1,33	1 700 081,03	0,37	3 040 152,87	0,67
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	3 142 920,02	0,69
<b>Passif</b>								
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par nature de taux (suite)

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	135 377 775,00	29,78	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par maturité résiduelle

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>Actif</b>										
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	28 534 071,79	6,28	102 689 465,45	22,59	288 751 442,47	63,51	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 142 920,02	0,69	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Passif</b>										
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>										
Opérations de couverture	-	-	-	-	135 377 775,00	29,78	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

## Répartition par devise

	USD	%		%		%		%
<b>Actif</b>								
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	9 908,83	0,00	-	-	-	-	-	-

## Répartition par devise (suite)

	USD	%		%		%		%
<b>Passif</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>								
Opérations de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-	-	-	-

## Débiteurs et créditeurs divers

	29/03/2019
<b>Créances</b>	
Dépôt de garantie sur les marchés à terme	404 846,90
Coupons à recevoir	154 247,50
Souscriptions à recevoir	52 728 813,76
<b>Total créances</b>	<b>53 287 908,16</b>
<b>Dettes</b>	
Provision pour frais de gestion fixes à payer	-66 759,53
Provision pour frais de gestion variables à payer	-1 211,19
Provision commission de mouvement	-9 077,70
Achat à règlement différé	-2 618 235,45
Rachats à payer	-52 136 000,00
<b>Total dettes</b>	<b>-54 831 283,87</b>
<b>Total</b>	<b>-1 543 375,71</b>

## Souscriptions rachats

<b>Catégorie de parts I</b>	
Parts émises	2 636 949,7626
Parts rachetées	2 873 786,2724
<b>Catégorie de parts N-D</b>	
Parts émises	1 509,9836 <sup>(2)</sup>
Parts rachetées	53 709,8523
<b>Catégorie de parts R</b>	
Parts émises	40 760,6350
Parts rachetées	2 651,4000
<b>Catégorie de parts RF</b>	
Parts émises	0,0000
Parts rachetées	0,0000

(2) La catégorie de parts N-D a été supprimée le 15/03/2019.

## Commissions

<b>Catégorie de parts I</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts N-D</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts R</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00
<b>Catégorie de parts RF</b>	
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

## Frais de gestion

<b>Catégorie de parts I</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,15
Commission de performance (frais variables)	1 211,19
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts N-D</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,05 <sup>(3)</sup>
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts R</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,45
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-
<b>Catégorie de parts RF</b>	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,01
Commission de performance (frais variables)	-
Rétrocession de frais de gestion	-

(3) La catégorie de parts N-D ayant été supprimée le 15/03/2019, le taux présenté a été annualisé.

## Engagements reçus et donnés

<b>Description des garanties reçues par l'OPC avec notamment mention des garanties de capital</b>
Néant
<b>Autres engagements reçus et / ou donnés</b>
Néant

## Autres informations

Code	Nom	Quantité	Cours	Valeur actuelle (en euros)
<b>Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire</b>				
Néant				
<b>Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie</b>				
<b>Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan</b>				
Néant				
<b>Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine</b>				
Néant				
<b>Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou au(x) gestionnaire(s) financier(s) (SICAV) et OPC à capital variable gérés par ces entités</b>				
FR0000008997	OFI RS LIQUIDITES	7 393,5803	4 362,47	32 254 272,25

## Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
<b>Total acomptes</b>		-	-	-	-

## Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice

	Date	Montant total	Montant unitaire
<b>Total acomptes</b>		-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros)

	29/03/2019	29/03/2018
<b>Catégorie de parts I</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	10 490 606,76	12 865 828,17
<b>Total</b>	<b>10 490 606,76</b>	<b>12 865 828,17</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	10 490 606,76	12 865 828,17
<b>Total</b>	<b>10 490 606,76</b>	<b>12 865 828,17</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts N-D</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	40,41
Résultat	-(4)	148 627,78
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>148 668,19</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	148 247,63
Report à nouveau de l'exercice	-	420,56
Capitalisation	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>148 668,19</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	52 199,8687
Distribution unitaire	-	2,84
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat (en euros) (suite)

	29/03/2019	29/03/2018
<b>Catégorie de parts R</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	79 753,39	498,18 <sup>(5)</sup>
<b>Total</b>	<b>79 753,39</b>	<b>498,18</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	79 753,39	498,18
<b>Total</b>	<b>79 753,39</b>	<b>498,18</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-
<b>Catégorie de parts RF</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1,91	0,16 <sup>(6)</sup>
<b>Total</b>	<b>1,91</b>	<b>0,16</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1,91	0,16
<b>Total</b>	<b>1,91</b>	<b>0,16</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat	-	-

(4) La catégorie de parts N-D a été supprimée le 15/03/2019.

(5) La catégorie de parts R a été créée le 20/06/2017.

(6) La catégorie de parts RF a été créée le 12/03/2018.

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros)

	29/03/2019	29/03/2018
<b>Catégorie de parts I</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	29/03/2019	29/03/2018
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-9 477 664,65	-12 711 907,19
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-9 477 664,65</b>	<b>-12 711 907,19</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-9 477 664,65	-12 711 907,19
<b>Total</b>	<b>-9 477 664,65</b>	<b>-12 711 907,19</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	4 106 689,9204	4 343 526,4302
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts N-D</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-(7)	-138 922,11
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-138 922,11</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-	-138 922,11
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-138 922,11</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	-	52 199,8687
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts R</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-87 521,05	-474,78 <sup>(8)</sup>
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-87 521,05</b>	<b>-474,78</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-87 521,05	-474,78
<b>Total</b>	<b>-87 521,05</b>	<b>-474,78</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	38 375,2350	266,0000

## Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes (en euros) (suite)

	29/03/2019	29/03/2018
Distribution unitaire	-	-
<b>Catégorie de parts RF</b>		
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-1,50	0,03 <sup>(9)</sup>
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-1,50</b>	<b>0,03</b>
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-1,50	0,03
<b>Total</b>	<b>-1,50</b>	<b>0,03</b>
<b>Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre d'actions ou parts	1,0000	1,0000
Distribution unitaire	-	-

(7) La catégorie de parts N-D a été supprimée le 15/03/2019.

(8) La catégorie de parts R a été créée le 20/06/2017.

(9) La catégorie de parts RF a été créée le 12/03/2018.

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC au cours des cinq derniers exercices (en euros)

	29/03/2019	29/03/2018	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015
<b>Actif net</b>					
en EUR	454 648 219,42	482 856 546,38	350 572 656,97	294 489 440,69	388 807 348,63
<b>Nombre de titres</b>					
Catégorie de parts I	4 106 689,9204	4 343 526,4302	3 119 393,7699	2 692 738,5117	3 570 622,2632
Catégorie de parts N-D	-	52 199,8687	83 054,3476	-	-
Catégorie de parts R	38 375,2350	266,0000	-	-	-
Catégorie de parts RF	1,0000	1,0000	-	-	-
<b>Valeur liquidative unitaire</b>					
Catégorie de parts I en EUR	109,78	109,96	109,71	109,36	108,89
Catégorie de parts N-D en EUR	-(10)	99,69	100,09 <sup>(11)</sup>	-	-
Catégorie de parts R en EUR	99,40	99,86 <sup>(12)</sup>	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	99,90	99,96 <sup>(13)</sup>	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-

**Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'OPC  
au cours des cinq derniers exercices (en euros) (suite)**

	29/03/2019	29/03/2018	31/03/2017	31/03/2016	31/03/2015
Catégorie de parts N-D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>					
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N-D en EUR	-	2,84	0,78	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>					
Catégorie de parts I en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts N-D en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-	-	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>					
Catégorie de parts I en EUR	0,24	0,03	-0,07	1,98	1,65
Catégorie de parts N-D en EUR	-	-2,66	-0,77	-	-
Catégorie de parts R en EUR	-0,20	0,08	-	-	-
Catégorie de parts RF en EUR	0,41	0,19	-	-	-

(10) La catégorie de parts N-D a été supprimée le 15/03/2019.

(11) La catégorie de parts N-D a été créée le 03/01/2017 avec une valeur nominale de EUR 100.

(12) La catégorie de parts R a été créée le 20/06/2017 avec une valeur nominale de EUR 100,00.

(13) La catégorie de parts RF a été créée le 12/03/2018 avec une valeur nominale de EUR 100,02.

## Inventaire du portefeuille au 29 mars 2019

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
<b>Dépôts</b>			-	-
<b>Instruments financiers</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées</b>			-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Non négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>			<b>419 974 979,71</b>	<b>92,37</b>
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé			419 974 979,71	92,37
A2A SPA 3.625% 13/01/2022	EUR	3 000 000,00	3 304 337,67	0,73
A2A SPA 4.375% 10/07/2021	EUR	2 400 000,00	2 606 949,04	0,57
ACCOR SA 2.625% 05/02/2021	EUR	3 000 000,00	3 159 682,19	0,69
ACHMEA BV 2.5% 19/11/2020	EUR	9 000 000,00	9 439 902,74	2,08
ACHMEA HYPOTHEEKBANK 2.75% 18/02/2021	EUR	2 000 000,00	2 110 279,45	0,46
ADECCO INT FIN 2.75% 15/11/2019	EUR	2 000 000,00	2 041 594,52	0,45
ALSTOM 3% 08/07/2019	EUR	1 200 000,00	1 235 792,88	0,27
ALSTOM 4.5% 18/03/2020	EUR	2 000 000,00	2 090 288,52	0,46
AREVA 3.50% 22/03/2021	EUR	1 700 000,00	1 801 238,25	0,40
ASSICURAZIONI GENERALI 2.875% 14/01/2020	EUR	4 000 000,00	4 118 975,34	0,91
ATLANTIA SPA 2.875% 26/02/2021	EUR	1 700 000,00	1 782 376,64	0,39
AUCHAN SA 1.75% 23/04/2021	EUR	2 000 000,00	2 080 186,30	0,46
BANCA POP DI VICENZA 2.75% 20/03/2020	EUR	1 000 000,00	1 027 676,78	0,23
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 0.625% 17/01/2022	EUR	4 000 000,00	4 067 536,99	0,89
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 1% 20/01/2021	EUR	1 000 000,00	1 022 272,60	0,22
BANCO SANTANDER SA 1.375% 09/02/2022	EUR	4 000 000,00	4 129 835,62	0,91
BANK OF AMERICA CORP 0% 31/05/2021	EUR	2 041 000,00	2 409 808,70	0,53
BANK OF AMERICA CORP VAR 07/02/2022	EUR	3 000 000,00	3 038 666,63	0,67
BANQUE FED CRED MUTUEL 4% 22/10/2020	EUR	4 300 000,00	4 643 369,73	1,02
BANQUE POSTALE 4.375% 30/11/2020	EUR	3 000 000,00	3 258 129,45	0,72
BARCLAYS PLC 1.875% 23/03/2021	EUR	3 000 000,00	3 084 336,89	0,68
BECTON DICKINSON AND CO 0.368% 06/06/2019	EUR	6 000 000,00	6 021 747,95	1,32
BOMBARDIER INC 6.125% 15/05/2021	EUR	1 400 000,00	1 558 212,64	0,34
BPCE 4.9% 02/11/2019	EUR	3 700 000,00	3 837 716,91	0,84
BRITISH TELECOMMUNICATION 0.625% 10/03/2021	EUR	2 000 000,00	2 022 785,52	0,44
BUREAU VERITAS 3.125% 21/01/2021	EUR	9 500 000,00	10 028 948,29	2,21
CAP GEMINI SA 1.75% 01/07/2020	EUR	800 000,00	825 027,95	0,18
CAPGEMINI SA 0.5% 09/11/2021	EUR	1 000 000,00	1 013 872,60	0,22
CARNIVAL CORP 1.125% 06/11/2019	EUR	1 100 000,00	1 113 343,90	0,24
CASINO GUICHARD PERRACHON 3.157% 06/08/2019	EUR	900 000,00	937 311,12	0,21
CASINO GUICHARD PERRACHON 4.726% 26/05/2021	EUR	900 000,00	1 014 136,92	0,22
CELANESE US 3.25% 15/10/2019	EUR	6 490 000,00	6 700 855,46	1,47
CHRISTIAN DIOR SE 0.75% 24/06/2021	EUR	1 500 000,00	1 522 641,78	0,33
CITIGROUP INC 1.375% 27/10/2021	EUR	6 000 000,00	6 247 286,30	1,37
COCA COLA 2% 05/12/2019	EUR	100 000,00	101 576,58	0,02
COMMERZBANK 4% 16/09/2020	EUR	5 000 000,00	5 382 993,15	1,18

## Inventaire du portefeuille au 29 mars 2019 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
CRED AGRI 6.25% 17/04/2019TSR	EUR	6 500 000,00	6 601 535,42	1,45
CREDIT AGRICOLE SA 0% 13/10/2019	EUR	100 000,00	139 590,00	0,03
CREDIT AGRICOLE SA 4.5% 30/06/2020	EUR	2 000 000,00	2 110 733,70	0,46
DAIMLER AG 2% 07/04/2020	EUR	4 000 000,00	4 165 304,11	0,92
DAIMLER INTL FINANCE BV 0.25% 09/08/2021	EUR	2 000 000,00	2 014 832,88	0,44
DEUTSCHE ANNINGTON FINANCE B.V. 3.125% 25/07/2019	EUR	2 000 000,00	2 063 379,45	0,45
EDENRED 2.625% 30/10/2020	EUR	3 200 000,00	3 364 401,10	0,74
EDP FINANC 4.125% 29/06/2020	EUR	2 100 000,00	2 276 620,07	0,50
EDP FINANCE BV 2.625% 15/04/2019	EUR	1 000 000,00	1 026 315,07	0,23
EDP FINANCE BV 2.625% 18/01/2022	EUR	7 000 000,00	7 532 153,42	1,66
ELSEVIER FINANCE 2.5% 24/09/2020	EUR	4 000 000,00	4 203 654,79	0,92
ENI SPA 4.25% 03/02/2020	EUR	4 000 000,00	4 176 213,70	0,92
EUTELSAT SA 2.625% 13/01/2020	EUR	3 000 000,00	3 057 244,52	0,67
EVONIK INDUSTRIES AG 1.875% 08/04/2020	EUR	1 000 000,00	1 039 141,78	0,23
FCA BANK SPA IRELAND 1.00% 15/11/2021	EUR	1 500 000,00	1 521 721,23	0,33
FCA CAPITAL IRELAND PLC 1.375% 17/04/2020	EUR	2 000 000,00	2 051 969,86	0,45
FCE BANK 1.875% 18/04/2019	EUR	1 730 000,00	1 762 745,58	0,39
FCE BANK PLC 1.114% 13/05/2020	EUR	4 850 000,00	4 926 089,99	1,08
FERROVIE DELLO 4% 22/07/2020	EUR	1 074 000,00	1 154 803,05	0,25
FGA CAPITAL IRE 2% 23/10/2019	EUR	3 500 000,00	3 571 826,71	0,79
FGA CAPITAL IRELAND 2.625% 17/04/2019	EUR	3 000 000,00	3 079 113,70	0,68
FIAT FINANCE & TRADE 6.75% 14/10/2019	EUR	550 000,00	586 926,10	0,13
FIAT FINANCE AND TRADE LTD S.A 4.75% 22/03/2021	EUR	1 500 000,00	1 624 691,39	0,36
FINMEC FINANCE SA 4.5% 19/01/2021	EUR	1 800 000,00	1 949 940,00	0,43
FRAPORT AG 5.25% 09/2019	EUR	6 801 000,00	7 157 661,21	1,57
FRESENIUS FIN IRELAND PL 0.875% /01/2022	EUR	1 000 000,00	1 016 662,33	0,22
FRESENIUS FINANCE BV 2.875% 15/07/2020	EUR	2 000 000,00	2 081 498,61	0,46
GOLDMAN SACHS GROUP INC 2.625% 19/08/2020	EUR	7 000 000,00	7 371 373,97	1,62
GROUPE BCE 3.55% 08/10/2020	EUR	300 000,00	317 960,96	0,07
GROUPE BCE 4.03% 02/07/2020	EUR	3 300 000,00	3 461 700,00	0,76
HAVAS 1.875% 08/12/2020	EUR	6 800 000,00	6 994 531,23	1,54
HEIDELBERGCEMENT 3.25% 21/10/2021	EUR	3 200 000,00	3 491 951,11	0,77
HELLENIC TELECOM 3.50% 09/07/2020	EUR	1 500 000,00	1 595 704,11	0,35
HSBC FRANCE 0.2% 04/09/2021	EUR	3 000 000,00	3 021 152,05	0,66
HSBC HOLDINHS PLC 6% 10/06/2019	EUR	2 400 000,00	2 544 618,08	0,56
HUNTSMAN INTERNATIONAL LLC 5.125% 15/04/2021	EUR	1 500 000,00	1 658 211,46	0,36
IMPERIAL BRANDS FIN PLC 0.5% 27/07/2021	EUR	3 000 000,00	3 022 832,88	0,66
ING GROEP 0.75% 09/03/2022	EUR	2 000 000,00	2 031 183,61	0,45
INTESA SANPAOLO SPA 1.125% 04/03/2022	EUR	2 000 000,00	2 024 382,79	0,45
INTESA SANPAOLO SPA 1.125% 14/01/2020	EUR	4 000 000,00	4 046 416,44	0,89
INTESA SANPAOLO SPA 3.5% 17/01/2022	EUR	2 000 000,00	2 168 183,56	0,48
INTESA SANPAOLO SPA 4.125% 14/04/2020	EUR	1 450 000,00	1 569 906,06	0,35
INTESA SANPAOLO SPA 5% 23/09/2019	EUR	1 700 000,00	1 782 389,45	0,39

## Inventaire du portefeuille au 29 mars 2019 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
ISS GLOBAL A/S 1.125% 09/01/2020	EUR	2 000 000,00	2 017 916,44	0,44
ITALCEMENTI MULTICPON 19/03/2020	EUR	2 890 000,00	3 040 152,87	0,67
JOHNSON CONTROLS INTL PL 0% 04/12/2020	EUR	9 900 000,00	9 881 190,00	2,17
K+S 4.125% 06/12/2021	EUR	1 259 000,00	1 381 780,96	0,30
LAGARDERE SCA 2% 19/09/2019	EUR	8 100 000,00	8 220 567,95	1,81
LCL ACAFP 4.15 04/19/2019	EUR	700 000,00	707 290,69	0,16
LEASEPLAN CORPORATION NV 1% 25/02/2022	EUR	2 000 000,00	2 026 772,60	0,45
LEASEPLAN CORPORATION NV 1.00% 24/05/2021	EUR	5 800 000,00	5 932 676,99	1,30
LLYODS TBS 6.5% 24/03/2020	EUR	6 600 000,00	7 001 929,18	1,54
MEDIOBANCA 4.5% 14/05/2020	EUR	3 000 000,00	3 263 165,75	0,72
MEDIOBANCA SPA 0.75% 17/02/2020	EUR	2 000 000,00	2 013 408,22	0,44
MEDIOBANCA SPA 1.625% 19/01/2021	EUR	1 400 000,00	1 433 950,00	0,32
MORGAN STANLEY 2.375% 31/03/2021	EUR	2 300 000,00	2 410 698,50	0,53
NATIONWIDE BLDG 6.75% 22/07/2020	EUR	1 129 000,00	1 277 432,57	0,28
NEXANS SA 3.25% 26/05/2021	EUR	1 700 000,00	1 833 096,03	0,40
OI EUROPEAN GROUP BV 4.875% 31/03/2021	EUR	1 800 000,00	1 965 367,50	0,43
ORANGE SA 0.5% 15/01/2022	EUR	2 000 000,00	2 031 109,59	0,45
ORANO SA 4.375% 06/11/2019	EUR	600 000,00	625 211,92	0,14
PHOENIX PIB DUTCH HOLDING 3.125% 27/05/2020	EUR	1 000 000,00	1 055 141,10	0,23
PLASTIC OMNIUM 2.875% 29/0/20	EUR	9 400 000,00	9 915 686,58	2,18
POSTE VITA SPA 2.875% 30/05/2019	EUR	1 820 000,00	1 875 294,34	0,41
PSA BANQUE FINANCE 0.5% 17/01/2020	EUR	2 200 000,00	2 213 480,27	0,49
RABOBANK 6.875% 19/03/2020	EUR	4 000 000,00	4 271 319,13	0,94
RCI BANQUE SA 0.625% 04/03/2020	EUR	1 800 000,00	1 814 571,39	0,40
RCI BANQUE SA 1.125% 30/09/2019	EUR	2 000 000,00	2 024 942,47	0,45
RCI BANQUE SA 1.375% 17/11/2020	EUR	6 000 000,00	6 164 539,73	1,36
RENAULT SA 3.125% 05/03/2021	EUR	2 500 000,00	2 649 976,78	0,58
RENTOKIL INITIAL PLC 3.25% 07/10/2021	EUR	1 299 000,00	1 412 091,30	0,31
ROLLS- ROLLS 2.125% 18/06/20/2021	EUR	8 000 000,00	8 536 536,99	1,88
ROYAL BANK OF SCOTLAND GROUP 5.375% 30/09/2019	EUR	4 000 000,00	4 215 583,56	0,93
RYANAIR 1.875% 17/06/2021	EUR	2 000 000,00	2 106 691,78	0,46
SAFRAN SA FRN 13/07/2020	EUR	1 700 000,00	1 700 081,03	0,37
SAFRAN SA VAR 28/06/2019	EUR	3 000 000,00	3 001 200,00	0,66
SANTAN CONSUMER FINANCE 0.5% 04/10/2021	EUR	4 000 000,00	4 051 463,01	0,89
SANTAN CONSUMER FINANCE 0.75% 03/04/2019	EUR	1 900 000,00	1 914 210,96	0,42
SANTAN CONSUMER FINANCE 0.875% 24/01/2022	EUR	4 000 000,00	4 078 520,55	0,90
SCHAEFFLER VERWALTUNG ZWEI GMBH PIK 2.75% 15/09/2021	EUR	2 000 000,00	2 051 130,56	0,45
SECURITAS AB 1.25% 15/03/2022	EUR	3 000 000,00	3 087 944,26	0,68
SES SA 4.625% 09/03/2020	EUR	2 000 000,00	2 093 465,57	0,46
SG 4.9% 16/07/2019	EUR	713 000,00	747 612,19	0,16
SMURFIT KAPPA ACQUISITION 4.125% 30/01/2020	EUR	1 500 000,00	1 560 456,25	0,34
SOCIETE GENERAL 5% 30/10/2019	EUR	636 000,00	664 817,87	0,15
TELECOM ITALIA SPA 4.875% 25/09/2020	EUR	1 700 000,00	1 854 943,36	0,41

## Inventaire du portefeuille au 29 mars 2019 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TELEFONICA EMISIONES 1.477% 14/09/2021	EUR	4 200 000,00	4 387 711,23	0,97
TERNA SPA 0.875% 02/02/2022	EUR	1 000 000,00	1 020 914,38	0,22
TEVA PHARM FNC NL II 0.375% 25/07/2020	EUR	1 800 000,00	1 789 341,78	0,39
THALES SA 2.25% 19/03/2021	EUR	1 500 000,00	1 573 440,98	0,35
THERMO FISHER SCIENTIFIC 1.5% 01/12/2020	EUR	2 000 000,00	2 054 827,40	0,45
THYSSENKRUPP AG 2.750% 08/03/2021	EUR	1 800 000,00	1 858 641,15	0,41
TUI AG 2.125% 26/10/2021	EUR	1 500 000,00	1 547 847,95	0,34
UNICREDIT SPA 3.25% 14/01/2021	EUR	4 800 000,00	5 093 496,99	1,12
VIVENDI SA 0.75% 26/05/2021	EUR	3 000 000,00	3 063 271,23	0,67
VODAFONE GROUP PLC 0.875% 17/11/2020	EUR	2 800 000,00	2 851 968,77	0,63
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 0.25% 05/10/2020	EUR	8 243 000,00	8 272 889,34	1,82
VONOVIA FINANCE BV 1.625% 15/12/2020	EUR	4 000 000,00	4 133 632,88	0,91
WENDEL 5.875% 17/09/2019	EUR	2 000 000,00	2 119 617,81	0,47
WENDEL SA 1.875% 10/04/2020	EUR	5 500 000,00	5 683 364,73	1,25
WHIRLPOOL CORP 0.625% 12/03/2020	EUR	2 200 000,00	2 213 988,93	0,49
WPP FINANCE 0.750% 18/11/2019	EUR	6 000 000,00	6 043 643,84	1,33
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Titres de créances</b>			-	-
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Titres de créances négociables			-	-
Autres titres de créances			-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
<b>Organismes de placement collectif</b>			<b>32 254 272,25</b>	<b>7,09</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			32 254 272,25	7,09
OFI RS LIQUIDITES	EUR	7 393,5803	32 254 272,25	7,09
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne			-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés			-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés			-	-
Autres organismes non européens			-	-
<b>Opérations temporaires sur titres financiers</b>			-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension			-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés			-	-
Titres financiers empruntés			-	-
Titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension			-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés			-	-
Autres opérations temporaires			-	-
<b>Opérations de cession sur instruments financiers</b>			-	-
<b>Contrats financiers</b>			<b>819 423,15</b>	<b>0,18</b>

## Inventaire du portefeuille au 29 mars 2019 (suite)

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé			-	-
Appel marge EUR	EUR	278 070,00	278 070,00	0,06
EURO SCHATZ 0619	EUR	-1 209,00	-278 070,00	-0,06
Autres opérations			819 423,15	0,18
CDS ATLANTIA SPA 39B	EUR	4 000 000,00	19 076,35	0,00
CDS BANCO SANTANDER 35BP (1) 06/19 JP	EUR	4 000 000,00	9 334,23	0,00
CDS ELECTRICITE DE29BP12/20	EUR	4 000 000,00	57 600,27	0,01
CDS ITRAX EUROPE S 25BP 12/20 JPM	EUR	10 000 000,00	152 007,28	0,03
CDS/10,000,000.	EUR	10 000 000,00	198 208,08	0,04
CDS/10,000,000.	EUR	10 000 000,00	198 208,08	0,04
CDS/2,000,000.	EUR	2 000 000,00	4 860,78	0,00
cds itx eur 4	EUR	10 000 000,00	180 128,08	0,04
<b>Autres instruments financiers</b>			-	-
<b>Créances</b>			<b>53 287 908,16</b>	<b>11,72</b>
<b>Dettes</b>			<b>-54 831 283,87</b>	<b>-12,06</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>3 142 920,02</b>	<b>0,69</b>
<b>ACTIF NET</b>			<b>454 648 219,42</b>	<b>100,00</b>

**OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM**  
**Fonds Commun de Placement**

OFI ASSET MANAGEMENT  
Société de gestion  
20-22, rue vernier – 75017 PARIS

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 29 MARS 2019**

Aux porteurs de parts,

**OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif OFI RS EURO CREDIT SHORT TERM constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 29 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

**FONDEMENT DE L'OPINION**

**REFERENTIEL D'AUDIT**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **INDEPENDANCE**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période de la date de début d'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LA SOCIETE DE GESTION**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

## **RESPONSABILITES DE LA SOCIETE DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

## RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 25 juin 2019  
Le Commissaire aux comptes  
**APLITEC**, représentée par



Bruno DECHANCE